



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E59969

VALABLE JUSQU'AU 15/01/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1991

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/12/2018  
100 000

Raison sociale : S T S -SERVICES THERMI SANIT-

193 BIS, RUE DE LILLE  
59554 NEUVILLE ST REMY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CAMBRAI B383589819

Siret : 383 589 819 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 341

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1258000/002 73604

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1258000/002 73604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 03 27 82 95 00

Portable : 06 75 69 78 33

Site Internet :

E-mail : php.sts@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

MARTIN VINCENT GÉRANT

Fax : 03 27 82 95 01

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	11/01/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/02/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/04/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	22/02/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	22/02/2023
o Ventilation mécanique	21/04/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.